

Le terrassement de la partie aval entre la RN7 et le pont de la Teppe est terminé. Les techniques végétales ont été réalisées par l'équipe rivières de la communauté de communes.

Les techniques végétales

Lorsque l'on doit réaliser une restauration de berges plusieurs solutions s'offrent à nous.

Dans le cadre du projet d'élargissement du lit de la Bouterne dans la traversée de Tain l'Hermitage se sont des techniques de maintien de berges en génie végétale qui ont été choisies.

Celles-ci, réalisées par l'équipe rivières de la communauté de communes et déjà largement éprouvées sur d'autres cours d'eau du Pays de l'Hermitage offrent beaucoup d'avantages.

Elles garantissent un maintien du pied de berge de façon naturelle grâce au développement racinaire des végétaux utilisés.

La technique utilisée dite **de tressage** est comme son nom l'indique réalisée entre des pieux d'acacias (diamètre 10 à 20 cm de 2.5m de long), enfoncés de plus de deux mètres à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un brise roche et d'une cloche de battage.

Cette technique est complétée par :

- la pose d'un géotextile, en fibre de coco biodégradable 750g/m²,
- un semi de semences adaptées aux bordures de rivière (composition : fétuque, raygrass, trèfle...)
- le bouturage de saules pourpres (densité 5 boutures /m²)
- des plantations de haut de berges (aulnes glutineux, frênes communs, hêtres, chênes)

Contrairement aux autres techniques dites minérales, elles sont de plus en plus résistantes dans le temps. Les arbres sont des êtres vivants qui développent des stratégies de pousse pour résister aux agressions extérieurs (orientations de feuillages, développement racinaire...).

Avantages de ces techniques :

- stabilisation des berges,
- création d'un refuge pour la faune,
- création d'un habitat pour le poisson,
- apporter de l'ombre,
- épuration des eaux grâce à leur système racinaire,
- valorisation du paysage.

